

**Fiche de poste : Psychomotricien(ne)
Pôle EHPAD-USLD**

Elaborée par : V. MEYNIER, Cadre de santé de pôle
Docteur WONE, Chef de pôle

Date de création : 7 mars 2019

Validée par : D. SAFRANEZ-CASTELLOT,
Coordonnateur des soins

T. BUISSON, Directeur des Soins

Date de mise à jour
:15 novembre 2022

CADRE STATUTAIRE

Famille : Soins

Sous famille : Soins de rééducation

Code métier : 05170

IDENTIFICATION DU POSTE

Site : Centre Hospitalier de Périgueux

Pôle : EHPAD-USLD

Centre de responsabilité :

Unités :

Horaires et rythme de travail :

8h30-12h30/14h-17h36

**REPertoire DES METIERS DE LA FONCTION
PUBLIQUE HOSPITALIERE (RMFPH)**

Famille : Soins

Sous-famille : Soins de rééducation

Code Rome : J1412

Code métier : 05170

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- Coordonnateur des soins
- Directeur des soins
- Cadre de santé de pôle
- Cadre de santé projets transversaux et télémédecine

LIAISONS FONCTIONNELLES :

Internes au CHP :

- Directrice des EHPAD
- Chef de pôle, médecin coordonnateur
- L'équipe d'encadrement du pôle
- Le personnel médical, paramédical, logistique, technique et administratif de la structure
- L'ensemble des unités liées à la prise en charge du résident

Externes au CHP :

- Les médecins libéraux
- Les intervenants libéraux

DEFINITION :

- Evaluer les fonctions sensori-motrices, perceptivo-motrices et psychomotrices, analyser leurs interactions et poser un diagnostic psychomoteur
- Accompagner le résident et son entourage dans le cadre du projet de soins, mettre en œuvre des traitements de rééducation psychomotrice et de réadaptation visant à corriger les troubles psychomoteurs

MISSIONS :

- Rééduquer les personnes confrontées à des difficultés psychologiques vécues et exprimées de façon corporelle
- Fonder son intervention sur le mouvement, l'action, la communication verbale et non verbale et les émotions
- Evaluer et traiter les troubles du développement psychomoteur
- Sensibiliser aux différents troubles engendrés par le vieillissement : vécu corporel et psychique douloureux, défauts d'initiative motrice, trouble du schéma corporel, troubles de l'image corporelle, troubles de l'organisation spatio-temporal, troubles toniques et réactions tonico-émotionnelle, troubles relationnels

ACTIVITES :

1. Activités de soins

- Réaliser des bilans psychomoteurs pour déterminer des objectifs avant toute prise en charge
- Choisir de mettre en œuvre les techniques nécessaires à la réalisation des objectifs déterminés : sous forme de séances individuelles ou en groupe, stimulations sensori-motrices, relaxation, expression artistique ou corporelle, utilisation des différentes techniques de communication, de différents espaces ou environnements...
- Réaliser des actes de psychomotricité adaptés au résident en s'appuyant sur l'instauration d'une relation éducative, d'accompagnement ou thérapeutique. Ces actes visent à optimiser les qualités de participation et d'adaptation du résident à l'environnement matériel et humain dans le cadre de son PPA
- Adapter la prise en charge du résident à l'évolution de son état de santé, de sa pathologie ou de ses possibilités fonctionnelles
- En fonction des objectifs thérapeutiques et du PPA, mettre en œuvre différents types de suivis au travers :
 - de stimulations sensorielles ou multi-sensorielles comme le toucher thérapeutique
 - des techniques perceptivo-motrices et tonico-motrices telles que la relaxation, les mobilisations passives, travail de conscience corporelle (essentiel dans l'accomplissement du syndrome post-chute)
 - accompagnement des activités de la vie quotidienne au travers de techniques gestuelles, de communication et de réassurance
 - de la sollicitation des fonctions supérieures : des compétences spatio-temporelles, la mémoire, l'attention, les praxies. De la régulation émotionnelle. De l'expression corporelle. De la contribution au traitement de la douleur
- Permettre au résident d'utiliser au mieux ses capacités, afin d'améliorer ses relations avec elle-même, son corps et l'environnement
- Réaliser des actions de prévention
- Assurer la traçabilité de l'activité de soins
- Maîtriser le vocabulaire technique lié à son activité

2. Activités de gestion

- Entretien du matériel, nettoyage et désinfection
- Respecter les protocoles d'hygiène du CHP
- Signaler tout manque ou dysfonctionnement au cadre de santé des projets transversaux

3. Activités de formation

- Participer à l'encadrement des étudiants et stagiaires
- Participer en tant qu'intervenant aux actions de formation interne aux services

4. Activités d'information, relation, communication

- Transmettre les informations écrites et orales, nécessaires à la prise en charge des résidents, dans le dossier de soins
- Rédaction de comptes-rendus relatifs aux observations, interventions, dans son domaine d'activité
- Participer à l'information du résident et de son entourage dans les limites de ses compétences
- Collaborer avec les équipes sur l'élaboration et le suivi du PPA du résident
- Informer et conseille les équipes soignantes
- Mettre en place des projets de collaboration interdisciplinaire
- Réaliser un recueil mensuel de son activité à l'attention du pôle

APTITUDES REQUISES :

- Etre autonome dans la gestion de son travail
- Faire preuve de motivation
- Développer un esprit de recherche, de créativité et d'innovation
- Développer un esprit critique et être force de proposition dans les actions de soins au regard de l'évaluation quotidienne du résident
- Faire preuve d'aisance relationnelle et psychomotrice
- Posséder une qualité d'écoute psychocorporelle, une disponibilité au résident et à l'équipe
- Posséder une qualité d'observation pour permettre l'écoute corporelle
- Faire preuve d'organisation et d'adaptabilité

COMPETENCES PREVALENTES :

- Instauration d'une relation éducative, d'accompagnement ou thérapeutique
- S'inscrire pleinement dans la politique institutionnelle de prise en charge globale et individualisée de la personne âgée
- Etre en capacité de travailler en équipe, en réseau
- Adapter les méthodes et les instruments d'évaluation
- Choisir et mettre en œuvre les techniques et pratiques adaptées au patient, au regard de son métier
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétence
- Eduquer, conseiller le résident et son entourage dans le cadre du PPA
- Elaborer et formaliser un diagnostic santé du résident, relatif à son domaine de compétence
- Evaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité professionnel
- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
- Utiliser des matériels, des outils de diagnostic, de travail ou/et de contrôle spécifiques à son métier

CONNAISSANCES :

- Charte des droits et des libertés de la personne âgée
- Charte de la bientraitance
- Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- Anatomie, physiologie
- Communication et relation d'aide
- Ethique et déontologie médicales
- Psychomotricité
- Psychosociologie du handicap

FORMATIONS/QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme d'état de psychomotricien